



Vendredi 13 novembre 2020

## Crise sanitaire et festivités de fin d'année

Au vu de la crise sanitaire, les fêtes de fin d'année ne se dérouleront pas de manière habituelle. La Ville d'Annemasse s'est vue contrainte d'annuler le festival Bonjour l'Hiver et son marché de Noël, mais elle propose une campagne d'illuminations pour réchauffer le cœur de ses habitants en cette période festive.

### Bonjour l'Hiver et le marché de Noël annulés

En raison de la crise sanitaire que nous traversons et afin d'éviter des rassemblements trop importants, la Ville d'Annemasse a dû **annuler avec regret son traditionnel festival des arts de la rue Bonjour l'Hiver** créé il y a 25 ans.

Les représentations artistiques ne viendront donc pas égayer nos rues. Les jeux pour enfants ainsi que la patinoire ne seront pas mis en place.

Il en va de même pour le marché de Noël.

### Une campagne « Illuminez votre ville »

**Malgré le manque d'animation sur l'espace public, la Ville souhaite tout de même faire de la fin d'année un moment festif et magique.** Et comme fêtes de fin d'année riment avec rues illuminées, une attention particulière sera portée à l'éclairage public de Noël avec une hausse du budget prévu à cet effet.

Mais ce n'est pas tout... La mairie invitera prochainement les habitants à faire appel à leur créativité afin qu'Annemasse brille cette année de mille feux.

Une campagne de communication invitera toutes celles et ceux qui le souhaitent à rejoindre le mouvement en **illuminant et/ou en décorant leurs balcons, terrasses, fenêtres ou devantures de maison.**

Pour les plus motivés, un **concours d'illuminations sera organisé.**

Les participants pourront s'inscrire jusqu'au 12 décembre et devront mettre en place leurs illuminations et décorations pendant 15 jours, du 17 au 31 décembre.

Les photos des réalisations seront ensuite diffusées sur le site web de la Ville et sur la page Facebook Annemasse-Officiel, puis soumises aux **votes des internautes.**

Trois lauréats seront désignés et remporteront chacun un joli cadeau de Noël.

Les modalités et le règlement du concours seront bientôt diffusés via la page Facebook et le site internet [annemasse.fr](http://annemasse.fr).



### CONTACT

**FLORA SOUBRAS**

04 50 95 07 00 - Poste 1096

[flora.soubras@annemasse.fr](mailto:flora.soubras@annemasse.fr)